



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Lycée La Bruyère
Adresse : 31 avenue de Paris
78000 VERSAILLES

Pouvoir adjudicateur :
Mme COURTOIS Mathilde
Contact : Mme HOUSSEL Laurence
Tel : 01.39.50.04.37
Fax : 01.39.67.00.96
Email : int.0782563m@ac-versailles.fr

Détail de la consultation - PAJI/24/01586 :

Type de produit : NS02 : Services - Service de gardiennage et ou de sécurité - Sécurité

Code CPV : 79713000-5 - Services de gardiennage

Objet : Sécurité incendie et gardiennage de nuit

Descriptif : Prestation de surveillance de la centrale incendie et de gardiennage au sein de l'Internat.
listes des PJ:
- document de consultation (PDF)
- calendrier prévisionnel de la prestation année solaire 2024/25
- annexes relatives aux conditions tarifaires (PDF) et (doc pour les compléter en ligne)
- ACTE D'ENGAGEMENT (PDF) et (doc pour le compléter en ligne)

Envoi des correspondances sur le mail : int.0782563m@ac-versailles.fr avec copie sur le mail: marchespublicslabruyere@gmail.com.

Dates de visites proposées (page 2 du document de consultation)

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- ACTE D'ENGAGEMENT à compléter en ligne.docx
- ACTE D'ENGAGEMENT à compléter.pdf
- Annexes relatives aux conditions tarifaires SSIAP1.docx
- Annexes relatives aux conditions tarifaires SSIAP1.pdf
- MAPA gardiennage NUIT dossier de consultation.pdf
- calendrier prévisionnel 2024-25 ouverture internat.pdf

Transmission des offres :

- En déposant vos offres sur cette plateforme

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Qualité de la prestation : 50 %
Garanties et références professionnelles : 20 %
Prix : 30 %

Consultation publiée du 08/05/2024 au 29/05/2024. Echéance le 29/05/2024 à 20h00 (Heure de Paris).



Publicité d'une consultation de marchés publics (Modifications)

Modification du 17/05/2024 à 13h27 :

Objet : reprise envisageable de personnel

Descriptif :

Lors des visites prévues du site, la question de la reprise ou de la non-reprise de personnel a été posée.

Après consultation du prestataire actuel, la réponse est que la reprise d'un personnel est envisageable. Le dossier de consultation a été modifié en conséquence avec l'ajout de l'article 5 bis au niveau du chapitre III énumérant les clauses particulières du présent marché. En annexe, les éléments de calcul de la rémunération de ce personnel sont synthétisés sous la forme d'un tableau (annexe art. 5 bis CHAP III).

Liste des fichiers publiés avec cette modification :

- ANNEXE art 5bis Chap III_Dossier Consultation_tableau synthèse rémunération personnel transférable 01.09.24.pdf
- Dossier de consultation modifié_MAPA gardiennage NUIT.pdf

Ceci n'est pas un
certificat de publication